



Bientôt les élections !

Le + syndical INFOS+ Septembre 2012

NOTRE LISTE :

3 ème Collège :

CE : Titulaire : Dominique BISIAUX GL Welding
Suppléante : Carina FAIDHERBE Spécialiste procurement

DP : Titulaires : Olivier VANSPEYBROECK GL Welding
David SOULIER GL assemblage
Suppléants : Dominique BISIAUX
Eric LAMMENS Spécialiste assemblage

2 ème Collège :

CE : Titulaire : Thierry SMET GL welding jaune
Suppléant : Cédric GORET GL welding bleu

DP : Titulaire : Cédric GORET
Suppléant : Thierry SMET

POURQUOI NOUS PRESENTER A CES ELECTIONS ?

La population des techniciens, des administrateurs, des agents de maîtrise et des cadres a besoin de voir représenter ses intérêts auprès de la direction.

Parce que nous faisons partie de ces catégories, nous pensons être les mieux à même de défendre ces intérêts ; A fortiori , parce que le passé a hélas montré que le sort des 2^{ème} et 3^{ème} collèges n'était pas la première préoccupation de la majorité de la représentation syndicale à TMMF. Dieu sait qu'il faut peser lourd dans sa catégorie pour pouvoir faire entendre sa voix !(voir le paragraphe sur les risques)

Certes, il n'est jamais facile de franchir le pas et de décider de s'engager au service des autres. Il en faut pour ouvrir la route, et nous avons choisi d'être ceux-là.

QUELS MOYENS AVONS-NOUS ?

Outre la possibilité de suivre des formations spécifiques, de s'appuyer sur les moyens juridiques de la CFE-CGC, nous avons aussi des contacts locaux. Mensuellement, nous rencontrons au cours des réunions du syndicat CFE-CGC de la métallurgie du Hainaut – Cambrésis des collègues des grosses sociétés de la région (Sévelnord, SMAN , Alstom , ANF Bombardier , SKF, MCA ...) .

Grâce à la CFE-CGC, nous avons des contacts dans les organismes paritaires (FONGECIF, CAF ...)

Bien évidemment tout cela ne sert à rien s'il n'y a pas d'engagements personnels : participations aux réunions, propositions d'améliorations, formations...

QUEL EST NOTRE POSITIONNEMENT ?

Nous sommes autonomes syndicalement (tout en bénéficiant de la logistique CFE-CGC) , et indépendants de la direction.

Mettre en évidence les dysfonctionnements et l'iniquité, veiller à la pérennité de l'entreprise, défendre les droits des salariés sont autant de raisons d'exister.

LES PROCHAINS ENJEUX ?

La renégociation de l'accord d'intéressement,

Les possibles négociations sur la compétitivité,

Les sujets à faire avancer :

L'accord sur le stress, bien vite oublié.

L'accord sur le bien-être au travail. Accord que nous avons signé mais qui ne nous a pas permis de participer aux groupes de travail sur le sujet, faute de suffisamment de signatures d'organisations syndicales !

L'accord sur les séniors pour lequel les actions décidées tardent à se mettre en place.

Vous le voyez, les sujets sont nombreux et complexes...

LES RISQUES ?

La loi du 20 août 2008, sur la représentativité a modifié les règles et donne beaucoup plus de pouvoir aux syndicats représentatifs dans l'entreprise pour négocier les accords.

Un accord signé par des syndicats représentant plus de 30 % des voix au CE, **s'applique à tous les salariés et cet accord peut-être plus restrictif qu'une convention collective ou un accord de branche** (ce n'était pas le cas avant cette date). Pour contester un accord, devant le tribunal, il faut qu'un ou des syndicats représentant plus de 50 % des voix au CE en fasse la démarche.

Vous connaissez tous des exemples d'accords signés dans d'autres entreprises et qui concernaient notamment le temps de travail.

Vous le voyez, le pouvoir syndical existe bel et bien et chacun a intérêt à bien choisir ses représentants.

A MEDITER :

Les salariés des 2^{ème} et 3^{ème} collèges, population très spécifique, représentent environ 20 % de l'effectif de TMMF. Ce chiffre est à comparer aux 80 % de salariés 1^{er} collègue.

Pour ces élections, le choix est donc simple pour ces 2 collèges :

Voix groupées, intérêts défendus.

Voix dispersées, intérêts perdus.

Là où il y a la volonté, il y a un chemin.